

Adhésions sur le budget 2016 de l'IUT de Tarbes.

## Conseil d'administration du 4 avril 2016

## Délibération 2016/04/CA-040

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avis favorable du conseil de l'IUT de Tarbes du 8 octobre 2015;

## Après en avoir délibéré, les conseillers décident les adhésions suivantes sur le budget 2016 de l'IUT de Tarbes :

CLUSTER EUSKAL EUREKA ATEE (GCCD)	Création Création	250,00 264,00
UNTEC	Création	178,00
ASSEMBLEE GEA	Renouvellement	170,00
CENTRALE DES CAS ET FORMATIONS	Renouvellement	700,00
GESI	Renouvellement	300,00
ANCD	Renouvellement	300,00
ABIUT	Renouvellement	150,00
ACSADIUT	Renouvellement	100,00
CRI IUT	Renouvellement	100,00
Association MMI	Renouvellement	202,00
DERBI	Renouvellement	211,20
ADIUT Cotisations	Renouvellement	4 365,00
UNPIUT	Renouvellement	1 455,00
ARIUT	Renouvellement	764,00
BATIMENT ECONOME	Renouvellement	160,00
CLER	Renouvellement	180,00
CEMATER	Renouvellement	140,00
IMEDER	Renouvellement	250,00
ASSEMBLEE TC	Renouvellement	400,00

E PAUL SALES OF THE PAUL SALES

Toulouse, le 4 avril 2016 Le Président,

Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36

Nombre de membres présents ou représentés : 30

Nombre de voix favorables : 30 Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote: 0